

# Loi Immigration : les universités « rassurées » sur les mesures concernant les étudiants

Certaines mesures du projet de loi immigration avaient suscité les critiques des présidents d'université. La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche les a « rassurés ». Elle aurait obtenu des « engagements forts » d'Emmanuel Macron pour revenir sur plusieurs mesures.

Par Le Parisien avec AFP  
Le 22 décembre 2023 à 20h37



La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a rassuré les responsables de la communauté universitaire. AFP/Ludovic Marin

Les critiques des universités ont visiblement été entendues. Les responsables de la communauté universitaire, vent debout contre certaines mesures de la loi immigration « discriminatoires » envers des étudiants étrangers, sont sortis « rassurés » vendredi d'une rencontre avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau.

« Elle a pu rassurer notre communauté sur les engagements forts qu'elle a obtenus du président de la République et de la Première ministre pour revenir sur plusieurs mesures discriminatoires et inefficaces, [dont la caution retour](#), après avoir remis sa démission », selon un communiqué de France Universités, qui rassemble les présidents des universités. Sylvie Retailleau s'est entretenue par visioconférence avec les conférences représentatives d'établissements et les principales organisations représentatives étudiantes, précise France Universités.

---

À lire aussi [Loi Immigration : combien doivent débourser les étrangers pour étudier chez nos voisins européens ?](#)

---

La ministre avait présenté mercredi sa démission à Emmanuel Macron, en raison d'un « désaccord profond » sur les mesures concernant les étudiants dans la loi sur l'immigration. Mais [sa démission a été refusée](#) et la ministre reste en poste, après avoir obtenu des assurances sur une

révision de ces mesures, « si elles n'étaient pas censurées par le Conseil constitutionnel », selon son entourage.

Sylvie Retailleau « a donné rendez-vous dès le début 2024 » à la communauté universitaire « pour agir collectivement en ce sens » et « pour travailler à l'attractivité internationale » de l'enseignement supérieur et de la recherche, ajoute France Universités.

Mercredi, Élisabeth Borne [avait remis en question le bien-fondé de la caution étudiante](#). « Est-ce que c'est une bonne formule ? On va en reparler », avait-elle notamment interrogé. Plus tard, le même jour, Emmanuel Macron avait, lui, qualifié cette mesure de « mauvaise idée ».